

Québec, le 5 avril 2017

Monsieur Pierre Baril
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet de réaménagement de la route 138 dans le secteur des lacs à Thompson et la Ligne sur le territoire de la municipalité de Franquelin par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, et ce, à compter du 1^{er} mai 2017.

Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce projet.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



DAVID HEURTEL

p. j.